

La Commune libre et indépendante d'Ouchy

et

La Commune libre du Vieux-Montmartre

ayant fait acte de jumelage en 1985

célèbrent ce 20^{ème} anniversaire par l'ouverture en ces lieux d'une

Ambassade de Montmartre à Ouchy

Les Syndic et Maire respectifs accueilleront volontiers tous citoyens de leurs communes sur demande préalable déposée selon les usages au moins vingt jours à l'avance pour la fin d'un trimestre.

Fait à Ouchy, ce 1^{er} février 2005

Le Syndic d'Ouchy
Fabien Loi Zedda



Le Maire de Montmartre
Jack-André Yatt

Jack-André Yatt
le 10. Février
2005

Fabien Loi Zedda
Le 24 février
2005

